



Etablissement Public Territorial de Bassin Orb et Libron

11

Compte rendu de chantier
12 juin 2022

Travaux de restauration de ripisylve T4
Réf. CR11 LirouBéziersT4 2022

| Intervenants/destinataires | Tél. | Mails | Présents | Diffusion |
|----------------------------|------|-------|----------|-----------|
|----------------------------|------|-------|----------|-----------|

MAITRE D'OUVRAGE : Etablissement Public Territorial de Bassin Orb et Libron

| | | | | |
|--------------------|----------------------------------|--|---|---|
| M. Alain GUERRERO | 04 67 36 45 99 06 87 57 55 70 | alain.querrero@vallees-orb-libron.fr | X | X |
| M. Laurent RIPPERT | 06 07 70 57 47 | laurent.rippert@vallees-orb-libron.fr | | X |

ENTREPRISES MANDATAIRES

| | | | | |
|--|----------------|--|---|---|
| AFTP Environnement M. Alberto Afonso | 06.11.66.36.21 | afonsoalberto81@yahoo.fr philippe.toutain@atp04.fr | X | X |
| MAT SUD TP M. CLERGUE | 06 03 58 77 41 | matsudtp@laposte.net | | |

| Intervenants/destinataires | Tél. | Mails | Présents | Diffusion |
|----------------------------|------|-------|----------|-----------|
|----------------------------|------|-------|----------|-----------|

| | | | | |
|---|----------------------------------|--|--|---|
| Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée M. Le Président, M. SOLANS, M. ALAIMO | 04 67 01 68 68 04 67 37 84 97 | fabrice.solans.vlb34420@sfr.fr stephanalaimo@beziers-mediterranee.fr | | X |
| Commune de Béziers M. Le Maire, Mme GUTKNECHT | 04 67 36 73 73 | nathalie.gutknecht@ville-beziers.fr | | X |
| Agence de l'Eau RMC Mme Anne COURSEILLE | 04 26 22 32 36 | anne.courseille@eaumc.fr | | X |
| Agence Française de la Biodiversité | 04 67 10 76 76 | jean-michel.ramond@ofb.gouv.fr | | X |

1 - CONTEXTE

Depuis le 1er janvier 2018, les EPCI des bassins de l'Orb et du Libron mettent en œuvre la compétence GeMAPI sur leurs territoires respectifs. Dans le cadre de l'application de cette compétence, ces EPCI ont souhaité mettre en œuvre un programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau (PPE).

Ce programme a été élaboré par l'EPTB Orb-Libron, en collaboration avec les services des EPCI concernés, pour l'ensemble des bassins-versants des fleuves Orb et Libron et sur une période de 10 ans, dans le but d'améliorer le fonctionnement hydromorphologique et écologique des cours d'eau.

Les secteurs d'intervention correspondent aux secteurs où la collectivité estime qu'il y a un intérêt général à intervenir, car associés à un enjeu hydraulique et/ou environnemental.

Le programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau a fait l'objet d'une enquête publique et d'un arrêté préfectoral (n° 34 20 2002 10957 du 11 février 2020) au titre de la Déclaration d'Intérêt Général et valant récépissé de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

2 - GESTION ADMINISTRATIVE DU CHANTIER

En 2020, la ripisylve du Lirou a fait l'objet de travaux de restauration. Les objectifs étaient de sécuriser les écoulements dans un secteur périurbain et d'améliorer la situation sanitaire des berges : désembâclement de bois flottants, abattage d'arbre, débroussaillage et résorption des décharges.

Après cette première campagne, la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée et la ville de Béziers ont souhaité :

- maintenir une dynamique d'entretien des berges du Lirou depuis la route de Maraussan jusqu'à la confluence Orb,
- lancer un programme de renaturation des berges du Lirou,
- valoriser cette espace naturel en vue d'accueillir du public.

Parallèlement la ville Béziers mène une politique foncière active sur ce secteur pour lutter contre la cabanisation et maîtriser les usages fonciers parfois incompatibles avec la préservation des enjeux environnementaux.

Sur ce secteur les enjeux sont multiples : espace d'écrêtement de crue, recharge pour la nappe alluviale, zone humide, espace récréatif. Le site situé à l'entrée de Béziers présente un intérêt paysager certain.

Soumises aux inondations de l'Orb et du Lirou, les berges présentent de nombreuses érosions. Cette situation est accentuée par la prolifération d'espèces végétales invasives (Cannes de Provence, ronciers..) qui ne permettent pas le développement d'une ripisylve adaptée pour la stabilité des berges.



Etat actuel : effondrement de la banquettes et érosion des berges du Lirou

Pour ces opérations de reconquête des berges, des consultations d'entreprises locales ont été organisées :

| Nature des travaux | Entreprises |
|--|-----------------------------------|
| Débroussaillage mécanique des berges | Sas Mat Sud Tp (Portiragnes) |
| Terrassement / Reprofilage des berges | Sas Mat Sud Tp (Portiragnes) |
| Fourniture de boutures saule et plantation | AFTP Environnement (Aiguefonde) |
| Fourniture arbres et arbustes | Pépinière Montimas (Béziers) |
| Fourniture plants forestiers | Eco Sud (Saint André de Sangonis) |
| Fourniture de semences couvert végétal | Agrileader (Lyon) |

L'EPTB Orb et Libron assure la Maitrise d'Œuvre.

Documents administratifs remis et à remettre au titulaire :
Sans objet

Documents administratifs remis et à remettre par le titulaire :
Sans objet

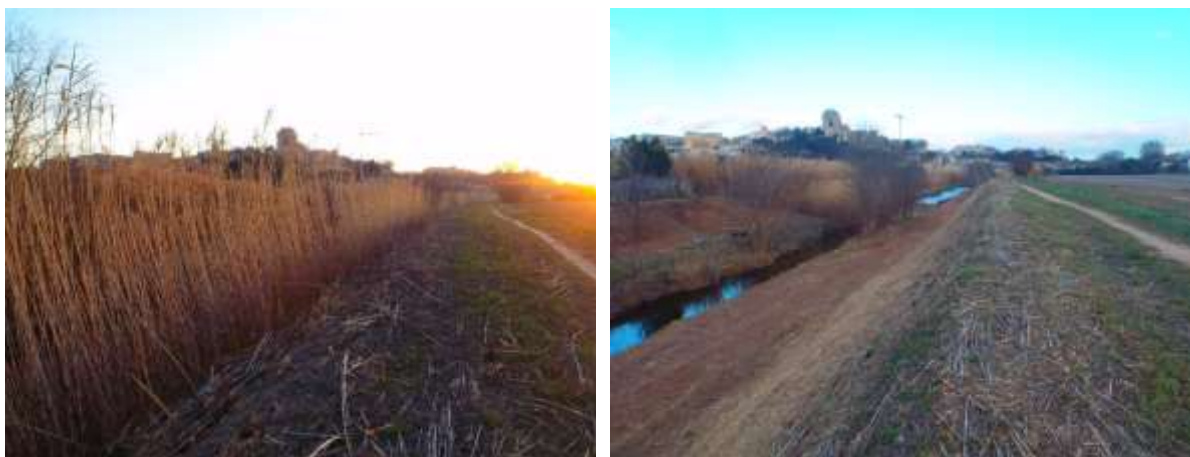
Financier :
Sans objet

5 - PROGRESSION DES CHANTIERS

Travaux de renaturation de la berge rive droite du Lirou à Béziers

Date de lancement des travaux : 01/02/2022

Etape 1 : traitement de la végétation rive droite du Lirou – 630 mètres



Gyrobroyage de la végétation sur la rive droite du Lirou, avant et après intervention

Etape 2 : terrassement de la banquette et reprofilage du pied de berge : 250 mètres.

Objectifs: stabiliser le pied de berge par la réalisation d'un banquette submersible (favorisera le développement de plantes héliophytes) et consolider la berge par du bouturage végétal.



Reprofilage du pied de berge et création d'une banquette submersible, avant et après intervention



Scarification de la banquette pour enlever les rhizomes de canne de Provence et ronciers

Etape 3 : bouture de saule en pied de berge.

Objectifs : coloniser rapidement le pied de la berge afin de stabiliser la nouvelle risberme et favoriser l'implantation d'une végétation ligneuse qui concurrencera les espèces non désirables (ronce, canne de Provence, raisin d'Amérique...). Au total 500 boutures de saules arbustifs (pourpre, marsault...) ont été utilisées. Les végétaux ont été prélevés sur les berges de l'Orb.



Plantation de boutures de saule sur la banquette récemment aménagée.

La même bouture de saule :
pousse du printemps



Etape 4 : Végétalisation des berges du Lirou : les bosquets

Des tronçons de berge ont été revégétalisés. Ces nouveaux bosquets sont constitués de jeunes plants méditerranéennes, adaptés au cours d'eau : peuplier, frêne, aulne, saule, cornouiller, fusain, buplèvre, pistachier, noisetier.

La densité de plantation dans ces bosquets est élevée, environ 1 plants au m², ceci pour garantir une bonne occupation de l'espace et une couverture végétale suffisante pour concurrencer les espèces invasives. Un géotextile biodégradable a été posé au sol pour limiter l'érosion des terres et faciliter l'entretien des jeunes plants.

Enfin en fin de chantier un semi a été réalisé sur l'emprise des travaux.

Réalisation de 2 bosquets soit 120 m² et 125 plants fournis par des pépiniéristes locaux.



Réalisation d'un bosquet sur la berge du Lirou



Plantation d'arbres et arbustes (1U/m²)



Les bénévoles en action, plants forestiers en pied de berge.



Semi sur risberme en fin chantier



Reprise de la végétation, vesce, luzerne, treffle couvrent la nouvelle banquette

Les participants :



Afonso (AFTP)



Daniel (AFTP)



Daniel (AFTP)



*Les bénévoles pour les plantations :
Géraldine, Hugo, Auriane et Lucas*



*Mathieu et la petite Rustine
(MatSud TP)*

6 – POINTAGE DES ARRETS DE TRAVAIL, INTEMPERIE

Malgré une crue exceptionnelle au mois de mars, soit 1 semaine après les travaux, les dégâts se résument à la perte de quelques plants qui n'ont pas résisté à une longue immersion des berges (5 jours).

7 – PLANNING DES OPERATIONS A VENIR

- Debroussaillage et entretien de la végétation => intervention mi-juin.
- Arrosage des plantations => tous les 15 jours environ.

Le présent PV est un document contractuel. Sans observation écrite adressée par courrier RAR sous 1 semaine au maître d'œuvre, il est réputé accepté par tous

COMPTE RENDU REDIGE PAR



**Le Maître d'Œuvre
A. GUERRERO**

Béziers, le 12 juin 2022